



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana –Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU MERCREDI 07 AOUT 2019

Date : 07 août 2019
Lieu : Salle des Présidents de l'Université d'Antananarivo
Début de séance : 14h15
Fin de séance : 17h45

Etaient présents :

Mesdames :

- Bertille Hortense RAJAONARISON, membre
- Sahondra Lalao Olga RANAIVOSON, membre
- Holimalala Marcelle RANDRIAMANAMPISOA, membre
- Herilala Léa RASOANAIVO, membre
- Minoson Laingo Ny Hasina RATSIMBAZAFY, membre

Messieurs :

- Fredy RAJAONERA ANDRIAMBELO, Président du Conseil d'Administration
- Ando Nirina ANDRIAMANALINA, membre
- Andry Solofo ANDRIAMIARISETA, membre
- Gary CHEUK, membre
- Mamy RAKOTOARISOA, membre
- Riaka RAKOTOBÉ, membre
- Mamy RAKOTONANAHARY, membre
- Jacques RAKOTOSON, membre
- Christian Guy RALJAONA, membre
- Jean Freddy RANAIVOARISOA, membre
- Phanoel Rolland RANDRIAMANOHISSOA, membre
- Jean Patrick RANJATSON, membre
- Herinantenaina RATOVONDRAHONA, membre
- Sedra RAVELONANTOANDRO, membre
- Aimé Lala RAZAFINJARA, membre
- Njato Alison RAKOTOMAHENINA, Contrôleur financier

Absent :

- Andry Jaona RAZANAMPARANY, membre

La Présidence de l'Université d'Antananarivo était représentée par :

- Monsieur Mamy Raoul RAVELOMANANA, Président de l'Université d'Antananarivo
- Madame Gabrielle RAJOELISON, Vice-Président chargée des Relations Internationales, du Partenariat et des Tices
- Monsieur Herinjatovo Aimé RAMIARISON, Coordonnateur Général

Le secrétariat était assuré par :

- Madame Vonimboahangy Nomena RAZAFINTSEHENO

Ordre du Jour adopté :

1. Approbation du Procès – verbal en date du 31 juillet 2019
2. Construction d'un centre de vaccination bâtiment pour essais cliniques et laboratoire (financé par la Fondation Bill GATES)
3. Constructions (à l'ESSA) : - d'un bâtiment de la Mention Forestière et Environnement
-d'un bâtiment pour essais cliniques et laboratoire (cf. point précédent 2.)
4. Constructions (à l'ENS) : - de nouvelles salles en deux étages
- d'un laboratoire de langue maternelle
- d'un laboratoire de SVT
5. Demande d'extension de bâtiment LPGPC sur la colline de la Faculté des Sciences
6. Dénomination et restructuration de l'Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA)
7. Infrastructure à l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA)
8. Différentes Indemnités du Personnel Administratif et Technique (PAT)
9. Divers

1. Approbation du Procès – verbal en date du 31 juillet 2019

Le procès – verbal a été approuvé à l'unanimité des Membres du Conseil d'Administration sous réserve de quelques corrections suivantes :

Page 1 : alinéa 12 : mettre « Aimé Lala RAZAFINJARA » dans la partie « Messieurs »
alinéa 33 : écrire « TICES » au lieu de Tics

Page 2 : alinéa 17 : écrire « certains écarts » au lieu de « l'écart »

Page 4 : alinéa 19 : ajouter « Il est indispensable que des mesures d'accompagnements soient prises en termes de construction d'infrastructure et de recrutement du personnel. »

2. Construction d'un Centre de vaccination et d'un bâtiment pour essais cliniques et laboratoire

Cette unique construction est proposée par l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques et sera financée intégralement par la Fondation Bill GATES.

- Le Centre de Vaccination est accompagné d'un plan de masse de 1/300^e de surface.
- Le bâtiment pour essai clinique sera composé de trois (3) étages et mesurent 36 mètres de longueur et 12 mètres de largeur. C'est une coopération avec l'International Vaccine Institute de Séoul sur la surveillance de la fièvre typhoïde à Madagascar. Cette campagne de vaccination sera couplée avec les essais cliniques sur cette maladie qui nécessitent un bâtiment adéquat.

L'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques veut que l'emplacement de cette construction soit située entre le Centre d'Infectiologie Charles Mérieux (CICM) et le Service Médico - Social (SMS) au Poivre Rouge.

Avant de réaliser cette construction, l'ESSA devrait s'entretenir avec la Faculté de Médecine et le SMS pour s'assurer de la bonne cohabitation.

Après délibération, cette construction a été approuvée à l'unanimité des Membres du Conseil d'Administration en recommandant de préserver l'architecture de l'Université d'Antananarivo.

3. Construction d'un bâtiment de la Mention Forestière et Environnement à l'ESSA

Cette demande a déjà eu l'accord du Collège des Enseignants de l'ESSA en date du 08 février 2019.

Il s'agit d'un bâtiment de la Licence Professionnalisante en Multimatériaux à ossature en bois. Cette construction sera faite en collaboration avec l'Ecole de Génie Civil de l'Institut Supérieur de Technologie (IST) et l'ESSA, et sera financé par des partenaires internationaux à la hauteur de 12 500 Euro.

Cette construction d'un bâtiment de la Mention Forestière et Environnement a été approuvée par les Membres du Conseil d'Administration.

- 4. Constructions à l'ENS :**
- de nouvelles salles en deux étages
 - d'un laboratoire de langue maternelle
 - d'un laboratoire de SVT

Ces trois constructions ont déjà eu l'accord du Conseil d'Ecole de l'ENS ainsi que celui du CSU.

La réalisation de ces constructions sera faite avec la collaboration des Polytechniciens de l'ESPA et sera financé par le fond propre de l'ENS.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration propose à l'ENS de faire parvenir aux Membres du Conseil d'Administration le plan financier et l'insérer dans l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Après délibération, le Conseil d'Administration a donné son accord.

5. Demande d'extension à la Faculté des Sciences

- Laboratoire de Pharmacologie Générale de Pharmacocinétique et de Cosmétologie (LPGPC) :

La demande de construction de ce laboratoire de TD pour les étudiants a eu l'accord du Conseil de la Faculté des Sciences (COFAC). Il a été financé de 12 000 000 Ar (fond propre de la Mention). Le schéma n'est pas bien visible mais le plan est bien distingué. Les Membres proposent à la Mention de construire une terrasse pour qu'il y ait une harmonisation dans la construction.

- Laboratoire de Biotechnologies Forestières : cette demande de construction a eu l'accord du COFAC. Ce laboratoire de 300 m² de superficie étudie sur la conservation et la gestion durable des bois précieux à Madagascar. Ce financement a reçu de 25 000 Dollar par l'Union Européenne.

- Laboratoire d'anatomie des plantes : cette demande a eu l'accord du Conseil d'Ecole de la Faculté. Il possèdera un jardin botanique, un herbarium et xylothèque, et un laboratoire de Recherche et de formation et de service. Le financement est inclus dans le projet « Building a reference collection for Malagasy rose wood, palissander and ebony identification » (USAID) dont le montant s'élève à 30 000 Dollar.

Après délibération, la première demande a été acceptée, et les deux autres attendent une vérification de la validité de la Convention avant de pouvoir être représentées devant le Conseil d'Administration. Seul le Président de l'Université est habilité à signer toutes conventions au sein de l'UA et non les Responsables de Mentions.

6. Dénomination et restructuration de l'Institut et Observatoire de Géophysique

Cette proposition sera reportée pour une prochaine réunion du Conseil d'Administration

7. Infrastructure à l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo

Cette proposition a été présentée par une note de présentation.

L'administrateur a précisé que l'ESPA a un problème de salle et d'infrastructures d'accueil, alors que le campus de Vontovorona est encore vaste.

Le document présente une proposition de budget avec un coût de 231 972 200 Ar. L'ESPA n'a pas encore de budget nécessaire pour financer ces constructions. La présentation de plan n'est pas encore disponible.

Monsieur le Président a précisé que l'ESPA devra prioriser l'entretien au sein de l'Ecole et a proposé de le faire intégrer au budget rectificatif 2019 s'il le souhaite.

Le Conseil d'Administration a donné son accord sur la construction de cette infrastructure.

8. Différentes Indemnités du Personnel Administratif et Technique (PAT)

Monsieur Phanoel Rolland RANDRIAMANOISOA, administrateur qui représente le PAT des Etablissements a présenté les propositions suivant l'ordre de priorité :

- Augmentation de taux de prime de technicité : une précision est faite que seul l'Université d'Antananarivo a gardé le 20% de cette prime jusqu'à aujourd'hui, mais il demande une augmentation puisque l'Université d'Antananarivo est le centre et le 1^{er} des Universités

- Vacation du BAC : le PAT demande à ce qu'ils bénéficient cette vacation. Mais Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo a précisé que la Direction des Examens Nationaux (DEN) a son fond propre et seul le DEN et le Président qui décident l'octroi de cette vacation.

- Scolarisation : la scolarisation des enfants du PAT est de 20 000 Ar par PAT/an, et cette somme est payée tous les mois de septembre de l'année ; mais le PAT voudrait qu'elle soit révisée à 50 000 Ar par enfant, par an.

- Patrimoine : le PAT demande d'avoir un terrain au sein de l'Université d'Antananarivo

- Indemnité de logement : l'indemnité de logement est de 14 000 Ar par mois seulement depuis plusieurs années, alors le PAT demande une augmentation car on ne peut même pas louer une maison avec cette somme

- Exonération : le PAT demande à la Présidence de revoir cette exonération sur les droits d'inscription pédagogique de leur enfant qui vont étudier à l'Université d'Antananarivo. Il pense que cette somme est très élevée.

Des remarques ont été faites d'après ces explications :

- Les salaires de l'Université d'Antananarivo sont payés par un budget autonome et en tant que budget autonome, le Président de l'Université devra revoir ce qu'il pourrait faire à propos de ces demandes,

- Le travail du PAT est non négligeable, rien ne marche sans leur travail alors les Membres demandent à Monsieur le Président de l'Université de voir la faisabilité de paiement de ces différentes demandes en tant qu'ordonnateur

Après délibération, le Conseil d'Administration n'a pas encore donné son accord mais demande à Monsieur le Président de l'Université de revoir ces demandes avec le DAF.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président du Conseil d'Administration remercie les Membres et annonce la tenue d'une prochaine réunion le vendredi 23 août 2019 prochain. La séance a été levée à 17h45.

Le Président de l'Université d'Antananarivo,

Professeur Mamy RAVELOMANANA

Le Président du Conseil d'Administration,

Monsieur Fredy RAJAONERA